



Maison achetée avant qu'on se marie

Par Asataire

Bonjour,

Je me suis marié dernièrement.

Mon mari avait déjà sa maison dans laquelle j'habite aujourd'hui avec lui.

Dans le cadre de notre mariage nous avons fait un contrat de mariage devant son notaire.

J'en ai profiter pour demander comment se passe le rachat de la moitié de la maison.

Celui-ci que ça ne vaut pas le coût de racheter la moitié de la maison car les taxes sont importantes et nous a conseillé à la place que je fasse un virement mensuel en mettant dans l'intitulé du virement qu'il s'agit à la participation du prêt de la maison dans le cadre de l'achat.

Je voulais savoir si en cas de divorce cela vaut preuve pour prouver que j'ai payer la moitié de la maison.

Je vous remercie d'avance pour votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il semble que vous avez été mal conseillée.

Le contrat de mariage pouvait inclure la maison et vous faire devenir propriétaire 50/50 directement sans frais.

Le fait de rembourser le crédit ne vous donne aucun droit sur cette maison qui est un bien propre de votre mari et le restera.

En cas de divorce, vous aurez droit à une récompense (= remboursement) d'une part de ces paiements.

Par isernon

bonjour,

que prévoit votre contrat de mariage ?

salutations

Par Asataire

Bonjour ,

On a fait un contrat avec séparation des biens.

Merci